

COMMUNE DE WELLIN
CONSEIL COMMUNAL DU 20 DECEMBRE 2017
PROJET DE PROCES-VERBAL

COPIE POUR LA PRESSE

Présents :

Mme Anne BUGHIN-WEINQUIN, Bourgmestre ;
Messieurs Guillaume TAVIER, Etienne LAMBERT et Bruno MEUNIER,
Echevins ;
Monsieur Valéry CLARINVAL, Conseiller communal et Président de CPAS ;
Madame Dominique JAMOTTE et Messieurs Benoît CLOSSON, Thierry
DENONCIN, Thierry DAMILOT, Edwin GOFFAUX, Bernard ARNOULD,
conseillers communaux ;

Charlotte LEONARD, Directrice générale ;

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Rapport d'économie d'échelles et synergies

La Présidente du conseil ouvre la séance à ^{19h30}~~20h00~~. Le procès – verbal de la séance publique du précédent conseil est approuvé à l'unanimité sans remarques.

SEANCE PUBLIQUE

1. RAPPORT D'ECONOMIE D'ECHELLES ET SYNERGIES

Le Conseil Communal,

Vu l'article 26 bis §5 de la loi organique des CPAS ;

Vu le rapport d'économies d'échelles 2017 visé au comité de concertation commune / CPAS ;

Synergies et économies d'échelles en matière de personnel

Mises à disposition de personnel communal pour les besoins du C.P.A.S. :

- Entretien des locaux du CPAS par le personnel communal ;
- Recours au service technique communal pour les besoins du CPAS en matière de travaux et services ;
- Aménagement d'un espace sécurisé à l'arrière du bâtiment mis à disposition du service d'accueillantes conventionnées (co-accueil), Bilboquet

Personnel commun :

Receveur régional commun C.P.A.S. et Commune : ce qui facilite le transfert de l'information

Gestion des points APE

Les points APE surnuméraires du CPAS mis à disposition de la commune afin de les valoriser sur la tête des agents communaux contractuels subventionnables dans le cadre des aides à l'emploi « APE »

Synergies et économies d'échelles en matière de frais de fonctionnement

- Mise à disposition, par la commune, des bâtiments suivants :
 - Logements de transit à Halma
 - Un appartement, rue du Tombois à Chanly
 - Un local au-dessus du garage du presbytère de Chanly qui sera prochainement utilisé pour la création d'un service « donnerie ».
- Les petites réparations aux 6 pavillons du CPAS ainsi que l'entretien des espaces verts sont confiés au service technique communal
- Informatique : l'intégration des logiciels et données propres au CPAS au serveur commun commune / CPAS hébergé au CPAS a été réalisée en 2016. Outre l'économie d'un double investissement de départ, nous évitons ainsi deux contrats de maintenance et de sauvegarde. Une fibre optique assure la liaison entre le CPAS et l'Administration communale.

Synergies dans la gestion des matières à dimension sociale

Logement et Energie :

Collaboration entre la conseillère en logement et énergie et le service social du CPAS dans l'information logement et énergie à destination des usagers du CPAS : information et accompagnement administratif sur les aides, prêts à taux préférentiels, primes en matière de logement et d'énergie, etc.

Plan de Cohésion Sociale :

La coordination du Plan de cohésion sociale et la coordination de l'accueil extrascolaire (atl) sont confiées à la même personne, qui preste un mi-temps au CPAS (pcs, énergie, service et aides aux personnes handicapées et travail administratif) et un mi-temps à l'Administration communale (Accueil Temps libre) ce qui permet un lien entre la Commune et le CPAS.

Plusieurs activités à caractère social reprises dans les missions du personnel suscitent une étroite collaboration entre le service social du CPAS et la coordinatrice du PCS et de l'accueil extrascolaire, et notamment :

- les activités communales telles que Noël Théâtre et la participation des usagers via les tickets Article 27 du CPAS ;
- l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » et la création de cette association Commune – CPAS avec l'engagement d'étudiants en juillet / août dans un objectif d'égalité dans le travail à mener puisque tous les jeunes recrutés (milieu défavorisé, enfants placés, etc.) sont intégrés en équipe avec le

formateur environnement engagé par la Commune mais aussi, depuis deux ans, au service forestier communal ;

l'information donnée en directe au service social par le service atl à propos du secteur d'activité extrascolaire (lors de demande d'accueil pendant les petits congés scolaires et lors des plaines de vacances communales)

l'information par le service social à propos des activités et participants de la MACA

l'intégration de stagiaires « D.E.F.I.T.S. » dans l'action locale communale : travaux d'entretien des parcs et abords (Service communal « Environnement »), nettoyage des vêtements de travail des ouvriers et des stagiaires par la structure de réinsertion D.E.F.I.T.S. (Buanderie sociale)

l'intégration possible de stagiaires « D.E.F.I.T.S. » dans d'autres services communaux : EPN, MACA, Bibliothèque, Urbanisme, service tourisme et environnement.

l'encouragement des initiatives en matière de lutte contre la fracture numérique intergénérationnelle entre l'Espace public numérique et le public (le travail au sein de l'EPN est de par sa nature intergénérationnel, social, adapté à la vie locale et à destination de tout public) ;

La gestion d'un potager communautaire aménagé (création d'un chemin d'accès accessible au PMR, plantation de l'oseraie, réalisation de bacs à légumes à hauteur des résidants, création d'un chemin de promenade avec bancs) à proximité du home « Val des Seniors » à Chanly: c'est une initiative du CPAS, pour laquelle DEFITS met à disposition une formatrice en environnement

EPN et Gestion budgétaire :

Un projet subsidié est en cours de réalisation entre l'équipe du service social et la responsable de l'EPN pour créer un atelier « je gère mon budget à destination de tout public » et plus particulièrement un public précarisé (la mission lère du CPAS étant la prévention).

Synergies en matière d'investissements

La Commune et le CPAS ont acheté en commun l'ancienne agence BELFIUS pour, d'une part, y installer l'Office du Tourisme (visibilité du service) au rez-de-chaussée et d'autre part, y réaliser deux appartements à l'étage sous la gestion du CPAS avec l'aide du service technique de la commune.

A l'unanimité des membres du conseil communal et du conseil de l'action sociale ;

APPROUVE le rapport 2017 « Economies d'échelles et synergies » entre le CPAS et la commune.

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la Présidente lève la séance à heures

**La Directrice générale
Charlotte LEONARD**

**La Bourgmestre
Anne BUGHIN - WEINQUIN**

